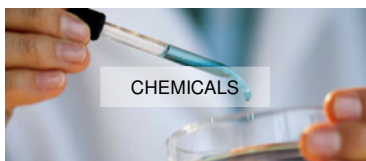




FLORIDIENNE

GROUP



COMMUNIQUE DE PRESSE (TRANSMIS LE 12/06/2015)

## Floridienne : Vente des brevets retardateurs de flammes

Le Groupe Floridienne annonce avoir finalisé la vente de ses brevets dans les Retardateurs de flammes non halogénés de la gamme Safire® au groupe américain J. M. Huber Corporation ([www.huber.com](http://www.huber.com))

Cette opération s'inscrit dans la volonté du Groupe de se concentrer sur ses activités stratégiques. Les retardateurs de flammes avaient perdu ce caractère stratégique à la suite de la vente des actifs de Floridienne Chimie en juillet 2014.

Le prix de vente est constitué d'un montant fixe payable le 15 juin 2015 et de royalties sur les ventes futures générées par Huber. A court terme, cet accord n'aura pas d'impact sur les résultats du Groupe. En revanche, il permettra à Floridienne de supprimer, avec effet immédiat, les coûts récurrents liés au développement de ce produit qui s'élevaient à €500.000 sur base annuelle.

A plus long terme, cette opération représente une belle opportunité, pour Huber, d'intégrer la technologie Safire® à son portefeuille de retardateurs de flamme et de développer des synergies avec ses produits existants et, pour Floridienne, de profiter de la force de frappe et du savoir-faire de Huber afin de concrétiser avec succès la mise sur le marché de cette gamme de produits aux caractéristiques techniques très intéressantes.

\*\*\*\*\*

**Philippe Bodson, Président**

**Gaëtan Waucquez, Managing Director**

**Contacts :** Tél. : + 32 2 353 00 28